

Ministère de la Communauté française

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 18 Nov 98  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2530

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
"EXERCISEUR SUR TEXTES"  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 730399U21C1  
Domaine : 705 Economie-SE:langues

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

2530 u

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau:

- (1) Communauté française
- Provincial et communal
- (1) Libre-confessionnel
- (1) Libre-non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau: J. LEFERE, Administrateur-délégué - CPEONS

Date et signature: 09/10/98

2. Intitulé de l'unité de formation: (2)

LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE « EXERCISEUR SUR TEXTES »

CODE DE l'U.F. (3):	730399021c1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	705
---------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation: Reprises en annexe n° 1 de ..1.. page(s)

4. Capacités préalables requises: Reprises en annexe n° 2 de ..3.. page(s)

5. Classement de l'unité de formation:

- (1) Enseignement secondaire de:
  - (1) transition
  - (1) inférieur
- (1) Enseignement supérieur de type court
  - (1) qualification
  - (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil Supérieur:

Signature du Président du Conseil supérieur:

- 6. Caractère occupationnel:  (1) oui  (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de ..1.. page(s)
- 8. Programme du(des) cours: Repris en annexe n° 4 de ..1.. page(s)
- 9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de ..1.. page(s)
- 10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de ..1.. page(s)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

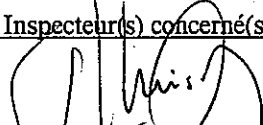
Code de l'unité de formation: (3)	730399021C1	Code du domaine de formation : (4)	705
-----------------------------------	-------------	------------------------------------	-----

**11. Horaire minimum de l'unité de formation:**  
Horaire minimum:

1. Dénomination du(des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Langue : Allemand - Utilisation d'un exerciseur sur textes - Laboratoire	CT	S	40
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	10
		Total des périodes	50

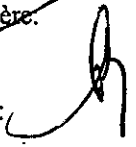
**12. Réserve au Service d'inspection:**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique[annexe(s) éventuelle(s)]:

*relant*  20. 10. 98

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:  
ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD  
En cas de décision négative, motivation de cette dernière.

Date: 06 NOV. 1998

Signature: 

A. COLLINET  
INSP. COORD.

- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

## FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### *FINALITES GENERALES*

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### *FINALITES PARTICULIERES*

L'unité de formation a pour but de permettre, à des professeurs de langues d'acquérir les compétences indispensables pour :

- manipuler un PC et ses périphériques ;
- utiliser en toute autonomie un logiciel du type « *Exerciseur sur textes* »;
- créer, à partir de textes de différentes provenances, des exercices de types et de niveaux adaptés ;
- personnaliser le logiciel notamment par la réalisation de message de « feedback ».

LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

## CAPACITES PREALABLES REQUISES

### *CAPACITES*

#### 1. EN LANGUE

L'étudiant maîtrisera les capacités terminales de :

- l'U.F. 12, épreuve intégrée de la section : « Allemand - Niveau approfondi » à savoir :
  - en compréhension à l'audition,
    - de comprendre aisément différents types de discours authentiques.
  - en compréhension à la lecture,
    - de lire et de comprendre aisément des documents authentiques complexes.
  - en expression orale,
    - de s'exprimer couramment, de manière nuancée et adéquate ;
    - de participer avec aisance à un entretien, une conversation, une discussion, un débat, etc., avec des autochtones.
  - en expression écrite,
    - de produire des textes en toute autonomie, de manière structurée, cohérente, élaborée (lettres, narrations, comptes rendus, procès-verbaux, rapports, critiques, etc.).
- l'U.F. 9, épreuve intégrée de la section : « Certificat d'aptitude pédagogique » à savoir : présenter un travail écrit et le défendre oralement devant un jury. Au travers de ce travail écrit et oral, l'apprenant doit révéler qu'il maîtrise à un degré suffisant les capacités suivantes :
  - maîtriser la langue française écrite et orale ;
  - communiquer par écrit et oralement ;
  - intégrer les capacités déterminées dans chacune des unités en un tout cohérent ;
  - observer des situations éducatives ;
  - cerner les problèmes ;
  - s'interroger, émettre des hypothèses ;
  - trouver des solutions à base scientifique ;
  - présenter les solutions sous forme d'hypothèses vraisemblables ;
  - prendre des distances par rapport à son vécu personnel ;
  - considérer son expérience comme un fait particulier n'ayant aucune valeur généralisable, mais à comparer avec des études menées scientifiquement ;
  - citer complètement ses sources, ses références ;
  - enchaîner logiquement les arguments :

LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

- distinguer cause et effet ;
- établir les relations existant entre les données ;
- hiérarchiser les causes ;
- faire la synthèse en fonction du développement présenté.

2. EN INFORMATIQUE

Placé dans des situations suivantes :

- face à un système informatique connu et sur lequel sont installés plusieurs programmes ;
- en respectant le temps alloué ;
- en respectant les règles d'utilisation de l'équipement et du matériel informatique ;
- en utilisant les commandes appropriées ;

L'étudiant prouvera qu'il est capable au moins de :

- pour le système (deux essais maximum) :
  - vérifier que le système informatique est prêt à l'emploi ;
  - charger le programme proposé à partir d'une mémoire de masse ;
  - passer correctement un programme rencontré ;
  - sortir d'un programme ;
  - arrêter le système et de le laisser prêt pour l'utilisateur suivant ;
- pour le clavier :
  - déplacer le curseur ;
  - utiliser la barre d'espace, la touche « retour » et celle d'effacement ;
  - introduire des données numériques (avec/sans pavé numérique) et des données alphanumériques (minuscules/majuscules) ;
- pour les éléments :
  - identifier sur un schéma proposé, les composants d'un environnement informatique étudié ;
  - différencier des éléments tels que les connections, les périphériques.
- pour l'environnement windows :
  - utiliser les menus déroulants, les outils d'aide et le gestionnaire de fichiers ;
  - lancer et exécuter une application ;
  - installer et configurer un périphérique ;
  - effectuer des copies de sauvegarde.

15/09/1998

ANNEXE 2  
page 3/3

**LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
« EXERCISEUR SUR TEXTES »**

***TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU***

Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur : langues germaniques

ou

Licence en philologie germanique et Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur :

ou

Licence en traduction et interprétariat et Certificat d'Aptitude Pédagogique

ou

Titre équivalent

**ET**

Attestation de réussite de l'unité de formation:

Informatique - Logiciel graphique d'exploitation

15/09/1998

ANNEXE 3

**LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
« EXERCISEUR SUR TEXTES »**

## **RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT**

Il est recommandé que le nombre d'étudiants n'excède pas deux étudiants par poste de travail et que le groupe ne compte pas plus de 18 étudiants.



LANGUE : ALLEMAND - DECOUVERTE ET UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

L'étudiant sera capable de:

- exploiter les potentialités d'un système informatique de type PC et de ses périphériques, en vue d'utiliser, de manière autonome, un logiciel du type « *Exerciseur sur textes* » et notamment :
  - ◇ organiser et gérer les mémoires de masse telles que disquettes, hard disk, CD, ... ;
  - ◇ utiliser les commandes de base de l'environnement windows afin entre autres : de gérer des fichiers, de réaliser des copies, de lancer et d'exécuter une application, d'échanger des données entre applications, ... ;
  - ◇ manipuler un scanner et utiliser un logiciel de reconnaissance de caractère afin de pouvoir importer des textes ou parties de textes ;
  - ◇ utiliser les fonctions élémentaires d'un logiciel de navigation sur l'Internet afin de sélectionner et importer des textes ou parties de textes.
- comprendre, expliquer, justifier, mettre en œuvre les principales fonctions d'un logiciel du type « *Exerciseur sur textes* » et plus particulièrement de :
  - ◇ sélectionner et utiliser des textes de différentes origines : traitement de textes, importation de textes existant sur disquettes, CD-Rom, Internet, textes scannés, ... ;
  - ◇ produire des exercices adaptés aux options et au niveau de chaque classe ou de chacun des étudiants d'une classe afin de leur permettre de réaliser un travail de grammaire et/ou de vocabulaire à partir de ces textes « source » :
    - ⇒ explication de mots de vocabulaire jugés difficiles ;
    - ⇒ dictée de mots ;
    - ⇒ travail de prononciation ;
    - ⇒ accord des noms, des adjectifs, participes passés, sujet-verbe, ... ;
    - ⇒ nature des mots, fonction, ... ;
    - ⇒ genre et nombre : pluriel régulier, irrégulier, exception, ... ;
    - ⇒ conjugaison ;
    - ⇒ termes de liaison ;
    - ⇒ ... ;
  - ◇ produire des messages de type « feedback » de différents niveaux et liés aux réponses incorrectes données par l'apprenant afin qu'il reçoive des informations concernant ses erreurs ou renforçant l'aspect positif (encouragement) en cas de réponses correctes ;
  - ◇ réaliser un support disquette permettant à l'étudiant de travailler de manière individuelle, y compris à son domicile ;
  - ◇ assurer le suivi de chacun des étudiants grâce aux outils mis à sa disposition dans le logiciel.

LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
« EXERCISEUR SUR TEXTES »

## CAPACITES TERMINALES

*En disposant des manuels de référence des logiciels utilisés, des documents et/ou des supports de textes :*

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable de manipuler un PC et ses périphériques, afin de:

- sélectionner et utiliser un texte d'origine pré-définie ;
- produire au départ de ce texte et en fonction du profil d'une classe ou d'un étudiant quelques exercices variés (au minimum 5) ;
- pour au moins l'un de ces exercices, élaborer des messages personnalisés en fonction des erreurs de l'étudiant et des messages de renforcement positif en cas de bonne(s) réponse(s) ;
- transférer sur disquette l'ensemble du travail réalisé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- de l'autonomie de l'étudiant face à l'utilisation du PC, de ses périphériques et du logiciel ;
- du respect du temps imparti;
- de l'adéquation du niveau de difficulté des exercices en fonction du profil de la classe ou de l'étudiant;
- de la qualité et de l'adéquation des messages « feedback » réalisés.

15/09/1998

ANNEXE 6

**LANGUE : ALLEMAND - UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TYPE  
« EXERCISEUR SUR TEXTES »**

## **PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant